

Le point de l'actualité de la semaine : 030/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

Quel défi les dépenses militaires chinoises représentent-elles réellement ? (Les Crises, Matthew Teasdale, responsable Statecraft)

Le récent voyage du secrétaire d'État Antony Blinken en Chine a mis en évidence la nécessité de gérer la concurrence de plus en plus militarisée entre Washington et Pékin. Blinken a semblé réussir à stabiliser les relations, mais n'a pas réussi à rétablir les canaux de communication entre militaires, alors que l'expansion navale et nucléaire de la Chine suscite des inquiétudes.

Bien qu'il soit parfois avancé que les dépenses officielles de 292 milliards de dollars de la Chine sont insignifiantes par rapport au budget militaire de 877 milliards de dollars des États-Unis, en raison de processus budgétaires et comptables très différents, les comparaisons directes entre les dépenses de défense américaines et chinoises sont, au mieux, trompeuses. Le véritable budget militaire de la Chine est difficile à déterminer compte tenu des divergences budgétaires et des différences de pouvoir d'achat entre la Chine et les États-Unis. En outre, les chiffres de Pékin omettent, obscurcissent et cachent les programmes de dépenses, et sont probablement beaucoup plus élevés que ceux annoncés publiquement.

Alors que beaucoup suggèrent que cette croissance des dépenses sans contrainte devrait sonner l'alarme d'une invasion imminente de Taïwan, cette crainte est déplacée. Elle signale plutôt une course aux armements émergente en Asie du Nord-Est qui pourrait devenir un cycle auto-entretenu d'escalade sans de nouveaux pourparlers sur la stabilité régionale pour atténuer les menaces régionales. L'arsenal croissant d'armes nucléaires stratégiques de la République populaire de Chine devrait également être intégré dans des discussions plus larges. Avec la reprise de la concurrence entre grandes puissances, le mot d'ordre dans les cercles militaires est qu'il y a autant de danger à surestimer qu'à sous-estimer la puissance militaire croissante de Pékin.

Les dépenses militaires de la RPC sont entourées de mystère. Le budget militaire du ministère des Finances contredit celui du ministère de la Défense, ce qui représente des écarts de plusieurs milliards de dollars. En outre, l'Armée populaire de libération ne publie pas d'informations sur les prix de ses biens et services, ce qui rend difficile la mesure de la parité du pouvoir d'achat de son budget et de ses produits par rapport à d'autres pays. En outre, toute information sur les prix annoncés en RPC doit être prise avec des pincettes, car l'économie étatique de Pékin signifie que les produits peuvent être artificiellement minorés par l'intervention de l'État.

Quel que soit le chiffre communiqué par le Politburo, le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé. Le ministère des Finances indique que les dépenses militaires atteindront 255 milliards de dollars en 2023, mais des organismes de recherche politique ont constaté que les dépenses de défense dépassaient de 90 milliards de dollars les valeurs annoncées annuellement.

<https://www.les-crises.fr/quel-defi-les-depenses-militaires-chinoises-representent-elles-reellement/>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, relatif à la prochaine qualification, du SNA Suffren :

Le sous-marin nucléaire d'attaque Suffren devrait bientôt être qualifié pour les opérations spéciales (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Bien qu'admis officiellement au service en juin 2022, le sous-marin nucléaire d'attaque [SNA] Suffren, premier d'une série qui comptera six unités, ne dispose pas encore de toutes les capacités pour lesquelles il a été conçu : il lui manque en effet celle devant lui permettre de déployer des commandos via le Propulseur sous-marin de 3e génération [PSM3G], grâce à un hangar de pont amovible [encore appelé Dry Dock Shelter, ou DDS] placé derrière son kiosque.

Confidentialité des opérations spéciales oblige, les détails sur ce nouveau matériel sont rares. On sait seulement qu'il est produit par Exail [ex-ECA Group], dans le cadre d'une collaboration avec le Commando Hubert, et qu'il peut emporter une dizaine de nageurs de combat. « C'est un véritable outil anti-déni d'accès. [...] Il y a très peu de nations qui possèdent ce type de vecteur et maîtrisent la capacité globale du triptyque PSM-DDS-SNA. Les capacités opérationnelles du PSM3G sont révolutionnaires par rapport à l'actuel PSM2G », explique seulement la Marine nationale.

Cela étant, pour le moment, le Suffren n'est pas en mesure de mettre en oeuvre ce PSM3G en opération [ni même éventuellement des drones, nldr] étant donné que son hangar de pont n'a pas encore été qualifié par la Direction générale de l'armement [DGA]. Mais ce ne serait qu'une question de temps.

<https://www.opex360.com/2023/07/30/le-sous-marin-nucleaire-dattaque-suffren-devrait-bientot-etre-qualifie-pour-les-operations-speciales/>

La LPM validée mais 11 articles censurés par le Conseil constitutionnel (Lignes de défense, Philippe Chapleau)

Le Conseil constitutionnel a censuré vendredi onze articles de la Loi de programmation militaire (LPM), mais a validé l'essentiel du texte, qui prévoit des mesures de modernisation des Armées pour la période de 2024 à 2030, ouvrant la voie à sa promulgation.

Parmi les dispositions retoquées, l'une prévoyait l'affectation au financement d'entreprises de l'industrie de défense de certaines ressources collectées au titre de livrets d'épargne réglementée.

Une autre simplifiait la mise à disposition ou la cession, par le ministère de la Défense, de terrains dont il n'a plus d'emploi à des associations de mise en valeur du patrimoine militaire.

Un article censuré complétait les missions de la délégation parlementaire au renseignement, un autre modifiait les enseignements délivrés lors de la journée défense et citoyenneté et un autre encore prévoyait la remise d'un rapport au Parlement sur la stratégie de défense française en Indopacifique.

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/07/28/lpm-11-articles-censures-par-24030.html>

Autres articles :

<https://www.forcesoperations.com/lan-1-de-la-prochaine-lpm-deja-sur-les-rails/>

<https://www.forcesoperations.com/un-lissage-de-la-lpm-2024-2030-au-profit-de-la-preparation-operationnelle/>

<https://www.diploweb.com/France-Un-moment-politique-rare-l-adoption-de-la-LPM-par-le-Parlement-Entretien-avec-A-Nicolas.html>

Panorama de la politique RH du ministère des Armées (Minarmées, SGA/DRHMD)

Le Rapport social unique (RSU) dresse ce panorama dans de nombreux domaines. Il propose une approche statistique, révélant l'essentiel des chiffres RH pour le personnel militaire et civil, en y associant une présentation des grands engagements et faits marquants de l'année 2022.

Les événements suivants ont rythmé l'année 2022 :

- Le lancement du nouveau plan "Handicap et Inclusion" applicable sur la période 2022-2024 qui témoigne de l'engagement du ministère dans la prise en compte du handicap dans la vie professionnelle ;
- L'obtention des labels AFNOR "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "Diversité" qui récompensent les actions conduites par le ministère en faveur de l'égalité des chances ;
- La poursuite du déploiement de la "Nouvelle politique de rémunération des militaires" (NPRM) avec l'application de nouvelles primes : l'indemnité de sujétions d'absences opérationnelle (ISAO), la prime de commandement et de responsabilité militaire (PCRM) et la prime de performance (PERF) ;
- La concrétisation du plan "Ambition logement" qui prévoit la construction et la rénovation de 15 000 logements ;
- Les élections professionnelles qui se sont déroulées du 1^{er} au 8 décembre 2022, avec une généralisation du vote électronique et un taux de participation de 61,5 % pour le Comité social d'administration ministériel.

<https://www.defense.gouv.fr/sga/actualites/panorama-politique-rh-du-ministere-armees>

Les relations internationales :

Tunisie, Égypte, Libye : l'Italie se tourne vers l'Afrique (IRIS, Fabien Gibault)

De nombreux observateurs attendaient une politique plus souverainiste et protectionniste de la part de Giorgia Meloni, avec un blocage naval des frontières maritimes par exemple. Après dix mois de gouvernement, la stratégie opérée semble bien différente et la collaboration avec les pays du sud devient un point central de la politique étrangère italienne de ce quinquennat des Fratelli d'Italia.

Historiquement tournée vers le nord, l'Italie élargit ses possibilités

Le barycentre géopolitique de la péninsule italienne a changé de position au cours de l'histoire, passant du centre du monde connu lors de l'antiquité à un pays de frontière méridionale de l'Union européenne. Si ces changements pouvaient être considérés comme un déclassement (surtout pour l'Italie du Sud), le contexte actuel remet au cœur des relations internationales l'Italie, trait d'union entre deux continents, du fait de son histoire.

Au XIX^e siècle, les artisans de l'unification italienne, principalement Piémontais (et francophones), avaient une préférence stratégique et culturelle pour les pays du nord de l'Europe, notamment l'Allemagne et la France, respectivement premier et deuxième partenaire commercial de l'Italie encore aujourd'hui. Une politique qui a aidé le nord de l'Italie à se développer pour obtenir le bassin de productivité septentrional que nous connaissons de nos jours. Un développement qui a cependant créé une Italie à deux vitesses, avec un drainage de la croissance vers les régions septentrionales, creusant un peu plus chaque année l'écart économique entre le nord et le sud de la péninsule. Mais l'Italie n'a pas toujours été seulement orientée vers les partenaires commerciaux germaniques et francophones. Francesco Crispi, président du Conseil à plusieurs reprises au début du XX^e siècle avait une vision totalement différente et plutôt vindicative envers la France. Cette idée avait porté l'Italie à chercher de nouveaux accords vers le sud : un commerce plus intense en Méditerranée, mais aussi le début de la politique coloniale italienne en Afrique. Cette tactique d'expansion fut aussi reprise par Mussolini durant le fascisme, même si l'objectif n'était pas uniquement d'étendre le territoire italien, mais aussi de faire partie des pays colonisateurs, comme la France ou le Royaume-Uni. Une politique vers le sud pour peser au niveau international.

<https://www.iris-france.org/177349-tunisie-egypte-libye-litalie-se-tourne-vers-lafrique/>

Niger : l'échec des négociations de la dernière chance (Mondafrique, Francis Sahel)

Lors d'une intervention sur la télévision nationale, vendredi, le nouvel homme fort du régime, le général Abdourahamane Tchiani a justifié le coup de force par la situation sécuritaire du Niger.

Le coup d'état au Niger a pris la France de court. La fragilité du régime nigérien était connue. Le président ne faisait pas l'unanimité au sein de l'armée nigérienne, il lui avait fallu imposer ses choix, notamment pour assumer la coopération militaire avec la France. Mais personne n'anticipait un coup de force aussi subit. Quatre jours après les événements, les interrogations l'emportent encore dans les discours officiels. « *Savoir qui tient quoi n'est pas clair*, dit un diplomate, *ni quelles unités de l'armée ont rejoint le camp des putschistes.* » Paris s'interroge sur la sortie de crise chez l'un de ses principaux partenaires africains.

L'espoir de trouver un ultime compromis avec les militaires auteurs du coup qui a renversé mercredi dernier le président Mohamed Bazoum s'est envolé avec l'échec hier samedi après-midi des pourparlers entre les représentants du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP, junte au pouvoir) et l'ex-président Mohamadou Issoufou, accompagné de l'ambassadeur de France à Niamey Sylvain Itté.

Les discussions ont achoppé sur les deux principaux points à l'ordre du jour : la libération du président Mohamed Bazoum et le rétablissement de l'ordre constitutionnel normal

<https://mondafrique.com/a-la-une/niger-lechec-des-negociations-de-la-derniere-chance/>

Quels rôles pour les ONG occidentales dans un monde qui se « désoccidentalise » ? (Revue Conflits)

Les ONG occidentales au cœur du système d'aide internationale

Les ONG sont des organisations relativement anciennes. L'ambiguïté même de leur dénomination révèle « une réalité difficile à cerner ». Elles sont généralement

définies comme des structures non lucratives (associations ou fondations), issues d'une mobilisation militante et citoyenne. Elles agissent pour l'intérêt général, dans une dimension transnationale. Elles sont classées en trois catégories : solidarité internationale (comme Médecins sans frontières ou Oxfam), droits humains (comme Amnesty International) et environnement (comme Greenpeace). Nombre d'entre elles sont en réalité aujourd'hui actives dans ces trois domaines.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de *The Conversation* pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]

Les ONG occidentales (européennes ou nord-américaines) sont les plus connues et celles qui disposent de budgets les plus importants. Elles se structurent pour certaines dans des fédérations ou réseaux internationaux d'ONG – on parle alors d'ONG internationales – qui réunissent les différentes organisations nationales, aussi bien occidentales que non occidentales. Le réseau MSF international, par exemple, est composé d'une trentaine de délégations nationales et de six centres opérationnels répartis sur tous les continents.

<https://www.revueconflits.com/quels-roles-pour-les-ong-occidentales-dans-un-monde-qui-se-desoccidentalise/>

Sur le plan de l'économie, cet article relatif aux conditions dans lesquelles l'intelligence économique peut aider à la reconquête de la souveraineté économique :

L'intelligence économique, outil privilégié de reconquête de la souveraineté économique nationale d'après le rapport sénatorial Lienemann-Lemoyne (Le Portail de l'IE, Arnaud Bossy Casteret)

Un rapport du Sénat publié le 12 juillet 2023 dévoile une stratégie nationale, des mesures pragmatiques et appelle à une révolution culturelle pour surmonter les défis économiques et géopolitiques contemporains grâce à l'intelligence économique.

Dans le contexte actuel où les influences étrangères façonnent notre environnement économique, académique et numérique, la commission des affaires économiques du Sénat a décidé de créer une mission d'information portant sur l'organisation de l'intelligence économique en France. Ce rapport, publié le 12 juillet 2023, est le premier bilan des actions menées depuis la mise en place d'une nouvelle politique publique de sécurité économique il y a quatre ans.

L'intelligence économique, présentée comme une solution à la perte de souveraineté économique de la France, vise à instaurer un état d'alerte pour défendre et promouvoir les intérêts stratégiques à divers niveaux : État, entreprise, territoire, ou établissement de recherche. Cette démarche s'appuie sur trois types d'actions : la veille stratégique ou concurrentielle, la protection du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, et les opérations d'influence.

Cependant, le rapport met malheureusement en lumière le fait que les défis identifiés il y a près de trente ans restent d'actualité. La France accuse toujours un retard en matière d'intelligence économique par rapport à ses concurrents internationaux. Ce retard est principalement dû à une tendance à la séparation et à la diffusion sélective de l'information, un manque de collaboration entre les domaines public et privé, une faible considération pour l'intelligence économique et un soutien politique en dents de scie. Face à ce constat, les rapporteurs Marie Noëlle Lienemann et Jean-Baptiste Lemoyne appellent à une transformation culturelle et organisationnelle majeure pour intégrer l'intelligence économique comme une pratique courante et partagée à tous les niveaux de la société.

<https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoéconomie/2023/lintelligence-economique-outil-privilegie-de->

[reconquete-de-la-souverainete-economique-nationale-dapres-le-rapport-senatorial-lienemann-lemoyne/](#)

Le nucléaire européen sous influence allemande (Télos, Gérard Petit)

Les orientations données aux politiques européennes de transition énergétique posent directement la question d'une hégémonie allemande en Europe. Baptisées de noms comme « *Green Deal* », « *Fit for 55* » ou « *RePowerEU* », qui les inscrivent dans une vision prospective guidée par l'impératif de transition énergétique, ces politiques doivent en effet beaucoup à l'Allemagne et à son puissant lobbying qui a polarisé fondamentalement tout le dispositif européen, lui permettant même de remettre en discussion des orientations, voire des décisions prises, qui dévieraient de sa ligne – ou de ses intérêts. Chacun se souvient du revirement tragi-comique qui a vu Berlin bloquer le texte sur l'interdiction de vente des véhicules essence ou diesel au-delà de 2035, en sortant de son chapeau l'échappatoire des e-carburants pour protéger son industrie automobile.

Il en va de même de la place faite au nucléaire dans la démarche de transition et, plus fondamentalement, de la légitimité de la place de la filière dans les mix électriques, en contravention formelle avec les traités (Rome, Maastricht) qui affirment et réaffirment le principe de subsidiarité en matière de choix énergétiques. Un biais redoutable consiste à spolier le nucléaire d'aides financières, institutionnelles ou privées, pour son exploitation et pour son développement. L'Allemagne, via des institutions européennes obéissantes, s'y emploie depuis des années, avec une efficacité redoutable, sans que la France ait vraiment regimbé, même quand ses primes intérêts étaient en jeu.

<https://www.telos-eu.com/fr/le-nucleaire-europeen-sous-influence-allemande.html>

Monnaie numérique de banque centrale (MNBC) : vers une nouvelle monnaie publique largement utilisée (Economie matin, Thomas Jacquet)

La monnaie numérique de banque centrale (MNBC) pourrait émerger comme une monnaie populaire pour de multiples raisons. D'abord, elle offre une série d'avantages comparés aux monnaies traditionnelles : elle se montre plus fiable, plus efficiente, et plus pratique.

80% Plus de 80 % des banques centrales envisagent de lancer une MNBC

En outre, sa transparence accrue peut contribuer à renforcer la confiance du public envers le système financier. Ensuite, la MNBC peut faciliter l'accès aux paiements en les rendant plus accessibles. **Par exemple, elle permettrait des transactions en temps réel, allouant ainsi les entreprises et les consommateurs de réaliser des économies sur les frais de transaction.** Enfin, elle peut grandement améliorer l'accès aux services financiers, en les rendant disponibles pour ceux qui n'ont pas de compte bancaire.

Les conditions requises pour une adoption généralisée de la MNBC

L'adoption généralisée de la MNBC dépendra de plusieurs facteurs cruciaux. Tout d'abord, il est essentiel qu'elle soit **accessible et pratique pour le grand public**. Cela requiert des portefeuilles numériques, une infrastructure fiable et sécurisée, ainsi qu'une intégration transparente avec les systèmes de paiement déjà en place. De plus, les **commerçants et les entreprises doivent accepter la MNBC comme moyen de paiement.**

<https://www.economiamatin.fr/mnbc-monnaie-numerique-adoption-transaction-banque-jacquet>

Lire avec intérêt ces articles concernant la sécurité intérieure :

Gérald Darmanin demande à la Police de « reprendre le travail », Olivier Faure veut sa démission (Euractiv, Davide Basso)

Le ministre de l'Intérieur a soutenu les policiers en leur demandant de « *reprendre le travail* » après que des centaines d'entre eux ont cessé leur activité en protestation à l'incarcération d'un de leur collègue, soupçonné d'avoir roué de coups un jeune. Les critiques sur l'atteinte à la séparation des pouvoirs ont fusé.

L'évènement se serait produit début juillet, lorsqu'un jeune homme a été passé à tabac en marge des émeutes à Marseille, avec de graves séquelles. Le principal suspect, un policier, a été placé en détention provisoire le 20 juillet dernier.

Ses collègues ont dénoncé ce traitement en cessant le travail. Étant donné que les forces de l'ordre ont interdiction de faire grève, certains ont recouru à des arrêts maladie ou à une « grève du zèle », ou encore se sont mis en service minimum, afin de ralentir l'activité.

Faute de personnel, plusieurs commissariats ont dû refuser l'accès aux usagers venus pour des situations non urgentes.

D'abord cantonnée à la ville de Marseille et aux Bouches du Rhône, le mouvement s'est étendu à d'autres territoires de France, dans le Sud du pays et en Île-de-France notamment. Les syndicats de police évoquaient plusieurs centaines de policiers à l'arrêt rien que dans les Bouches du Rhône, sans que cela soit vérifiable par des chiffres officiels.

Jeudi soir (27 juillet), le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a indiqué, lors d'une rencontre avec des syndicats de police, que « *moins de 5 %* » des policiers avaient arrêté le travail.

« *Les policiers ne réclament pas l'impunité, ils réclament le respect* » et « *ne réclament pas d'être au-dessus des lois* », a-t-il ajouté.

Alors qu'il était silencieux depuis une semaine, et par ailleurs en déplacement en Nouvelle-Calédonie à 16 000 kilomètres de Paris, le « premier flic de France » apporte ainsi son soutien aux forces de police, dont il dit comprendre la fatigue et la colère.

<https://www.euractiv.fr/section/institutions/news/gerald-darmanin-demande-a-la-police-de-reprendre-le-travail-olivier-faure-veut-sa-demission/>

La France au cœur des trafics de drogue : un regard géopolitique (The Conversation, Fabrice Rizzoli)

« Narco-État » : le terme est désormais très répandu pour qualifier un territoire où de colossales sommes d'argent issues du trafic de drogue structurent l'économie criminelle. Cette formule est parfois employée pour désigner certains pays européens, y compris la France, la Belgique et les Pays-Bas.

Certes, au regard des milliards d'euros produits par les entreprises, ces trois pays sont loin d'être des narco-États où tout l'appareil de production serait dédié à une activité criminelle. Il n'en demeure pas moins que le crime organisé est en plein essor en Europe et en France.

La drogue reste le premier facteur d'accumulation de richesse du crime organisé. Quelles sont les raisons qui font de la France un pays situé au cœur de la majorité des trafics sur le continent européen ?

France : augmentation continue du trafic et de la consommation

Pour dresser un état des lieux du trafic de drogue, les chercheurs s'appuient sur trois indicateurs : les saisies, les surfaces de production et les enquêtes de consommation. Ces informations peuvent être croisées avec les déclarations des trafiquants qui témoignent devant les tribunaux ou dans des livres.

À l'échelle mondiale, le cannabis est de loin la drogue la plus consommée, mais la consommation de cocaïne augmente de manière significative, le nombre de saisies ayant explosé dans le monde depuis 2014. Le marché de l'héroïne est relativement stable, tout comme celui des drogues de synthèse. La grande nouveauté est l'essor des opioïdes de synthèse.

<https://theconversation.com/la-france-au-coeur-des-trafics-de-droque-un-regard-geopolitique-210146>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

"La société de surveillance made in China" de Zhang Zhulin (Asialyst, Pierre-Antoine Donnet)

L'univers orwellien de 1984 comme si vous y étiez. *La société de surveillance made in China* de Zhang Zhulin prend d'autant plus de crédibilité et de puissance que l'ouvrage a été écrit par un journaliste d'origine chinoise. Le constat est aussi simple que terrifiant : la population chinoise est soumise à une surveillance de tous les instants qui en fait l'exacte réplique du livre visionnaire de George Orwell. 74 ans après sa parution, ce roman est devenue réalité !

« Dans son célèbre roman 1984, George Orwell écrit : « Celui qui a le contrôle du passé a le contrôle futur. Celui qui a le contrôle du présent a le contrôle du passé », rappelle Zhang Zhulin dans son ouvrage publié aux éditions de l'Aube. Or c'est exactement là où en est arrivé ce système de surveillance chinois impitoyable soigneusement mis au point par le président Xi Jinping depuis son arrivée au pouvoir en 2012. Onze ans plus tard, presque personne en Chine ne peut plus espérer passer entre les mailles du filet.

« *Bientôt deux caméras par Chinois, soit deux milliards sept cent soixante millions dans le pays, selon certaines estimations. Avec le développement du Big data, de formidables réseaux de surveillance se tissent en couvrant non seulement les villes, mais aussi les campagnes.* » Zhang Zhulin, journaliste à l'hebdomadaire *Courrier International* est formel : le peuple chinois est aujourd'hui « agenouillé » devant le contrôle intégral exercé par le Parti communiste et son maître Xi Jinping.

<https://asialyst.com/fr/2023/07/29/chine-surveillance-societe-made-in-china-zhang-zhulin/>

P. M. Gallois, stratège et pédagogue de la dissuasion nucléaire - La pensée stratégique française contemporaine (Diploweb, François Gere)

Dans le cadre de sa série consacrée aux grands stratèges français, François Géré présente une magistrale étude de l'oeuvre du général Pierre Marie Gallois (1911-2010). Il présente successivement son parcours et sa caractérisation psychologique (I), son apport à la dissuasion nucléaire (II), le pédagogue de la stratégie et de la géopolitique (III).

« *Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison* ». Inscription sur la croix de Lorraine érigée à la mémoire des marins de l'île de Sein qui, tous, rejoignirent Londres après l'appel du 18 juin 1940.

Première Partie. Parcours et caractérisation psychologique

De tous les penseurs de la stratégie militaire française, P. M. Gallois est celui dont les traits de caractère transparaissent le plus ouvertement et le plus directement dans les conférences et les écrits. Homme de conviction, polémiste par tempérament, il ne recule pas devant l'attaque *ad hominem*, sans ménagements pour la personnalité de ceux qu'il tient pour des contradicteurs. Gallois dit être entré dans l'armée sur un pressentiment, une anxiété. Mesurant la menace allemande, constatant les faiblesses de la politique de défense française, il délaisse ses études des Beaux-Arts pour embrasser la carrière militaire. Il éprouve le traumatisme de la trop prévisible défaite de 1940. En poste en Algérie et au Maroc, il rejoint Londres en 1943 où il côtoie notamment Raymond Aron et le futur général Paul Stehlin. Après la guerre, il devient un spécialiste réputé du transport aérien, publiant sans interruption une chronique dans la revue « Forces Aériennes Françaises » jusqu'en 1957.

En 1953 Gallois entre au cabinet du ministre de la défense René Pleven où il est chargé des affaires aériennes. Ses compétences techniques et son aptitude à parler anglais font de lui l'homme idéal pour les relations avec les Etats-Unis et l'OTAN. Il est affecté au *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE). En septembre 1954, Gallois soutient devant un jury de l'Armée de l'Air ce que l'on pourrait qualifier de « thèse professionnelle ». Est-ce un homme de cabinets ? Pas exactement. Gallois utilise ses relations pour convaincre les hommes politiques de la justesse de ses vues sur l'arme nucléaire. Comme Charles Ailleret et parfois en parallèle, il rencontre tous les responsables politiques ministres et secrétaires d'Etat accessibles, sans distinction d'appartenance. Et il y en eut tant sous la IV^{ème} République. 1956 fut une année d'activité intense auprès de Guy Mollet, Pierre Mendès France, Maurice Bourgès-Maunoury, Félix Gaillard, Max Lejeune, Jacques Chaban-Delmas, Louis Anxionnaz, Henry Laforest. Cet effort culmina lors de la grande réunion du 4 juillet 1956 qui marqua fortement le colonel Gallois. [1] Sans doute parce qu'il éprouva les tensions considérables entre partisans et adversaires d'une force nucléaire française indépendante.

<https://www.diploweb.com/P-M-Gallois-strategie-et-pedagogue-de-la-dissuasion-nucleaire.html>

Paru au journal officiel :

Décret n° 2023-686 du 29 juillet 2023 portant mesures favorisant le règlement amiable des litiges devant le tribunal judiciaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047902871>

Décret n° 2023-695 du 29 juillet 2023 portant règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047903763>

Décret n° 2023-675 du 28 juillet 2023 modifiant le statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047901513>